

2026-01

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	15
Nombre de membres en exercice	: 12
Nombre de membres présents	: 07
Nombre de membres ayant délibéré	: 07

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-six, le 26 janvier 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 20 janvier 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET - Mme Caroline LEGROS (arrivée en cours de séance) – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE — M. Kevin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Madame Régine BROUARD est élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-01 : Tarif repas des aînés

Vu le repas des aînés en date du dimanche 08 février 2026 à la salle Associative du Petit Mourmelon.

Considérant que le repas est gratuit pour les personnes ayant atteint 65 ans au 31 décembre 2025 et leur conjoint, et payant pour leurs accompagnants autres.

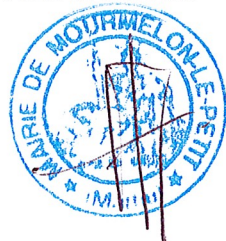
Monsieur Le Maire propose au Conseil municipal de valider le devis du traiteur « A la Boule d'Or » pour un montant de 50 €/personne, ainsi que 48 € de frais de déplacement, et de fixer le tarif du repas, incluant également l'animation, pour les accompagnants non invités au tarif de 59 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le devis du traiteur « A la Boule d'Or » pour un montant de 50 €/personne et 48 € de frais de déplacement, et de fixer le tarif du repas et animation pour les personnes non invitées qui accompagnent nos anciens à ce repas au tarif de 59 €.

Fait à MOURMELON LE PETIT 28 JANVIER 2026

Le Maire
René MAIZIERES

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 28 JANVIER 2026
Et de la publication, 28 JANVIER 2026
Le Maire
René MAIZIERES



Mairie - 19 rue du 11 novembre 1918 - 51 400 Mourmelon-le-Petit
☎ 03 26 66 04 18 - E-Mail mairie@mourmelonlepetit.fr